

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Allyson Cahill-Vibert, Shannon Roussy, Gaétane Hautcoeur et Doris Réhel et messieurs les conseillers Michel Rail, Yannick Cloutier, Jonathan Côté et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Jean-François Kacou, directeur général, et madame Gemma Vibert, greffière.

Afin de respecter les directives gouvernementales en vigueur dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la présente séance est tenue sans la présence du public. Conformément à l'arrêté numéro 2020-29 de la ministre de la Santé et des Services sociaux autorisant que les séances soient tenues par tout moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, les membres du conseil participent à la présente séance par visioconférence. La séance est diffusée en direct sur le Web via la Télévision communautaire de Grande-Rivière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

RÉS. NO. 034-2022 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Gaétane Hautcoeur et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 035-2022 : ADOPTION DU BUDGET 2022

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2022** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 206 927 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	544 797 \$
TRANSPORT	2 054 520 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 187 778 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	45 244 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 271 150 \$
LOISIRS ET CULTURE	385 100 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>302 984 \$</u>
	6 998 500 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	603 500 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	20 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	208 350 \$
AFFECTATION DU SURPLUS	<u>(127 850) \$</u>
	704 000 \$

TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	7 702 500 \$
--	---------------------

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 777 430 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 152 500 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	503 620 \$
TRANSFERTS	924 280 \$
SERVICES RENDUS	1 173 670 \$
IMPOSITION DE DROITS	106 000 \$
INTÉRÊTS	<u>65 000 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	7 702 500 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 036-2022 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2022-2023-2024** auquel les projets suivants sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2022	2023	2024	TOTAL
Administration				
Travaux Hôtel de Ville	0	0	1 500 000	1 500 000
Efficacité énergétique des bâtiments	0	100 000	0	100 000
Total Administration	0	100 000	1 500 000	1 600 000
Sécurité incendie				
Autopompe	0	546 000		546 000
Système de communication	30 000	0		30 000
Total Sécurité Incendie	30 000	546 000	0	576 000
Travaux publics				
Camionnette	0	42 000	42 000	84 000
Niveleuse	200 000	0	0	200 000
Équipements voirie	36 000	0	0	36 000
Système de communication	30 000	0	0	30 000
Signalisation - planification	15 000	0	0	15 000
Dépôt matériel d'infrastructure	122 000	0	0	122 000
Terrain garage	25 000	0	0	25 000
Entrepôt multifonction garage municipal	0	1 800 000	0	1 800 000
Fosse mécanique	140 000	0	0	140 000
Infrast routières locales -2 (subv 75%)	4 000 000	0	0	4 000 000
Infrast routières locales -3 (subv 75%)	0	0	4 000 000	4 000 000
Total Travaux publics	4 568 000	1 842 000	4 042 000	10 452 000
Hygiène du milieu				
Aqueduc, Traitement des eaux usées :				
Camionnette	40 000	0	0	40 000
Renouvellement des conduites (TECQ AAB)	1 544 300	0	0	1 544 300
Eaux usées Val d'Espoir	0	0	2 800 000	2 800 000
Total Hygiène du milieu	1 584 300	0	2 800 000	4 384 300
Aménagement, urbanisme et développement				

Aménagement Parc municipal de la Rivière-aux-Émeraudes	40 000	2 500 000	2 500 000	5 040 000
Travaux Pratto / office (MCC - volet 1.1b)	150 000	0	0	150 000
Aménagement site de la Plage de C-D-B	50 000	50 000	50 000	150 000
Centre communautaire Cap-d'Espoir	30 000	50 000	50 000	130 000
Parc Cap-d'Espoir 2e rang	30 000	0	0	30 000
Parc Bridgeville	20 000	0	0	20 000
Parc Val d'Espoir	20 000	0	0	20 000
Quai de Barachois	0	100 000	100 000	200 000
Enseignes	25 000	0	0	25 000
Système de communication	10 000	0	0	10 000
Total Urbanisme	375 000	2 700 000	2 700 000	5 775 000
Total des activités d'investissement	6 557 300 \$	5 188 000 \$	11 042 000 \$	22 787 300 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 037-2022 : PUBLICATION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Allyson Cahill-Vibert et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers qu'un document explicatif du budget 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soient publiés dans les journaux « Gaspésie Nouvelles » et « The Gaspé Spec ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes qui souhaiteraient poser des questions sur les sujets à l'ordre du jour de la présente séance à les transmettre par courriel à l'adresse renseignements@ville.perce.qc.ca.

ADVENANT 19 H 47, monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix propose la levée de la présente séance.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**